

Image not found or type unknown



Location d'un logement social

Par **princessenaouna**, le **06/04/2009** à **17:37**

Bonjour Maître,rrnrje souhaite savoir en matière de logement social, à qui revient la charge de faire les travaux tels que changement de carrelage au sol, revêtement du sol.rnEsdt ce le bailleur ou le locataire?rnMERCI DE ME REPONDRE RAPIDEMENT CAR JE DEMENAGE BIENTOTrnBIEN A VOUS.